



Communiqué

Montreux, le 21 octobre 2025

Mise à jour du Plan Directeur Communal des énergies et renouvellement du label Cité de l'énergie Gold : Montreux accélère sa transition énergétique

La Commune de Montreux se dote d'un nouveau Plan Directeur Communal des énergies. Cet outil de planification et de conduite stratégique fixe des objectifs à court, moyen et long terme pour réduire la consommation d'énergie, diminuer les émissions de CO2 et promouvoir les énergies renouvelables. En parallèle, la Commune vient de se voir réattribuer le label Cité de l'énergie Gold.

Le Plan Directeur Communal des énergies (PDCén) a été actualisé afin d'assurer sa cohérence avec les nouvelles exigences et les objectifs fixés par les politiques énergétiques et climatiques au niveau cantonal (Plan climat et Conception cantonale de l'énergie, CoCEn) et national (Société à 2000 Watts et loi sur l'énergie, Mantererlass). Cette révision s'inscrit en complémentarité du renouvellement du Label Cité de l'énergie Gold en 2025, ainsi que du Plan Climat Communal en cours d'élaboration. Enfin, le nouveau PDCén s'intègre dans un large processus de coordination des politiques communales sectorielles. Cette démarche, qui comprend d'autres documents-cadres tels que le Plan d'affectation communal (PACom), ainsi que les stratégies de végétalisation, de biodiversité et de mobilité, vise à doter la Commune d'une feuille de route claire et coordonnée en matière de transition écologique.

Le nouveau PDCén s'appuie sur un diagnostic énergétique et climatique du territoire montreu sien. Celui-ci identifie les ressources et les infrastructures qu'il s'agira de favoriser afin de réduire la consommation, favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et optimiser l'efficacité. Il se base également sur une estimation des besoins à l'horizon 2040, selon les secteurs de développement définis par le Projet d'agglomération de 5^e génération Rivelac (PA5) et le PACom. Il fixe les lignes directrices de la politique énergétique communale et établit les objectifs stratégiques suivants à l'horizon 2040 :

- Réduire de 70% les émissions de gaz à effet de serre par habitante et habitant
- Réduire de 40% la consommation d'énergie primaire par habitante et habitant
- Atteindre 80% d'énergie finale renouvelable

Concrètement, pour atteindre ces objectifs, la Commune de Montreux doit se concentrer sur deux axes principaux : réduire la consommation d'énergie et améliorer sa production. Afin d'y parvenir, le PDCén propose un paquet de mesures. Parmi celles-ci figurent la rénovation du parc bâti existant afin d'améliorer les performances énergétiques, le développement du chauffage à distance, le déploiement du solaire photovoltaïque, la réduction du nombre de véhicules thermiques et le recours aux transports en commun et à la mobilité douce.

Pour consulter le Plan Directeur Communal des énergies : www.montreux.ch/pdcenn

Label Cité de l'énergie Gold

Le label Cité de l'énergie Gold est la plus haute distinction décernée par l'association Cité de l'énergie. Les exigences, qui ont été relevées en 2023 par l'association faîtière European Energy Award, incluent dorénavant une politique communale non seulement énergétique, mais également climatique. Montreux détient cette certification depuis 2016, renouvelée en 2020, puis en 2025.

La Municipalité se félicite de ces étapes-clés en matière de politique énergétique et climatique, qui confirment son engagement en faveur d'un avenir plus résilient et plus durable pour la population montreu sienne.



COMMUNE DE MONTREUX

Contacts :

Caleb Walther, Conseiller municipal Patrimoine, sport et urbanisme : 078 686 81 23

Gian-Franco Sentinelli, Chef du Service des domaines et bâtiments, sport : 021 962 78 01